

Regard des responsables des bureaux romands de l'égalité sur les femmes et la politique

Autor(en): **Baur, Nicole / Beaud Spang, Geneviève / Langenegger Roux, Nicole**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **D'égal à égale!**

Band (Jahr): **10 (2010)**

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-352671>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Regard des responsables des Bureaux romands de l'égalité sur les femmes et la politique



Nicole Baur

Déléguée à la politique familiale et à l'égalité du canton de Neuchâtel

Quels sont les projets en cours dans votre canton liés à la représentation des femmes en politique?

Lors de la journée organisée pour les candidates au Grand Conseil en mars 2009, nous avons tout d'abord parlé du travail de députée (Marie-Laure Béguin Mettraux, collaboratrice scientifique à l'OFPE, a siégé plusieurs années au GC) et tenté de leur expliquer ce qui les attendait. Puis, en ma qualité d'ancienne journaliste, j'ai détaillé les relations avec les médias: leurs conditions de travail, comment les aborder, comment trouver la bonne distance, mais aussi leur côté indispensable à la vie politique. J'ai mis l'accent sur l'attitude des femmes qui est généralement plus méfiante: elles n'osent pas trop se profiler dans les médias, elles pensent souvent qu'elles ne sont pas assez compétentes sur tel ou tel sujet, et «passent leur tour», ce qui est une erreur stratégique! D'autant plus que ces scrupules

freinent beaucoup moins les hommes (comme toujours!). J'ai insisté sur le côté incontournable: pour être élu-e, il faut être connu-e, donc il faut exister dans les médias. Les femmes n'aiment pas trop qu'on insiste là-dessus, mais c'est imparable et elles perdent souvent beaucoup à ne pas oser se mettre en concurrence avec les hommes: elles sont trop invisibles. Nous avons également organisé des ateliers autour de thèmes tels que «Y a-t-il une solidarité féminine interpartis?», «Comment inciter les jeunes femmes à s'engager en politique?», «Comment leur donner envie?», «Faut-il être féministe ou féminine en politique?» Ces ateliers ont bien fonctionné et les femmes présentes ont salué la possibilité qui leur était offerte de pouvoir débattre avec d'autres femmes de partis adverses au Parlement.

Nous avons terminé la journée en riant grâce aux sketches du théâtre-forum Caméléon, consacrés aux femmes en politique.

Les participantes ont apprécié ce lieu de rencontre. Elles ont reconnu qu'elles ne connaissent souvent pas les femmes de l'«autre bord», que des alliances seraient peut-être plus souvent possibles et porteuses de progrès si elles se connaissaient davantage. Nous allons sans doute réorganiser une journée de ce type pour les élections communales de 2012, qui aurait pour objectif d'inciter des femmes qui hésiteraient encore à se mettre sur

les listes à franchir le pas, parce que c'est souvent à ce niveau-là (communal) que les femmes entrent en politique...

Votre avis sur la conciliation entre vie politique, familiale et professionnelle. Que faudrait-il améliorer ou changer?

L'administration neuchâteloise a un catalogue de mesures favorisant la conciliation famille-travail depuis 2008, avec notamment un encouragement au temps partiel pour les postes cadres, un congé paternité, un assouplissement des horaires de travail, etc. Ce sont à la quasi-unanimité des femmes qui ont jusqu'ici demandé des temps partiels. L'OFPE donne appui et conseil à la mise sur pied de job-sharing dans l'administration, en particulier pour les postes de cadres. Nous répondons également à toute demande de conseils concernant la conciliation famille-travail.

Depuis l'automne dernier, nous accueillons dans notre crèche de l'Etat les enfants des député-e-s durant les sessions et séances de commissions et

avons également lancé un projet pilote avec le SECO pour offrir au pied levé des places de crèches aux parents chômeurs qui retrouveraient un emploi.

Dans le canton de Neuchâtel, le maillon faible de la conciliation travail-famille est sans nul doute le manque de structures d'accueil parascolaire. Avec des horaires scolaires inadaptés et aucune prise en charge à midi, les enfants sont obligés de rentrer chez eux pour manger, ce qui complique la vie des familles et en particulier des mères. Il n'y a, à ce stade, aucune obligation pour les établissements scolaires ou les communes d'offrir une prise en charge des enfants la journée. Il n'est donc guère possible pour les parents de travailler tous les deux à un rythme de plein temps. Ce qui était possible pour la petite enfance grâce aux crèches devient un véritable casse-tête dès que l'enfant entre à l'école obligatoire. Il y a quelques communes, comme Neuchâtel, qui permettent cette offre, mais elle reste très largement lacunaire partout ailleurs.

d'égal à égale!



**Geneviève
Beaud Spang**

*Responsable
du Bureau de
l'égalité
hommes-
femmes et de la
famille du
canton de
Fribourg*

Quels sont les projets en cours dans votre canton liés à la représentation des femmes en politique?

Le Bureau de l'égalité et de la famille prépare une publication sur la situation politique des femmes à Fribourg depuis 1971. Par ailleurs, il a envoyé un questionnaire aux partis politiques afin d'anticiper les enjeux de la représentation des femmes en 2011. Cette année sera en effet une grande année électorale aux niveaux communal, cantonal et fédéral. Nous avons notamment demandé aux partis comment et quand ils constituent habituellement leurs listes, quelle place ils accordent spécifiquement aux femmes dans la recherche de candidat-e-s et comment ils les soutiennent concrètement quand elles sont en liste. Finalement, le BEF prévoit aussi des rencontres concrètes entre la population et les politiciennes déjà engagées.

Quel est votre avis sur les quotas?

Parfois les quotas ont la cote!

La Suisse est par excellence un pays de quotas. Il y a certes les quotas des partis politiques, ils sont connus. On peut rappeler aussi la double majorité lors des votations, une formule issue d'une sorte de quota religieux institué dans le but de maintenir la paix et équilibrer le pouvoir entre les cantons. Autre moyen de garantir une repré-

sentativité, les quotas implicites liés aux langues. Cette forme de quota linguistique n'est pas inscrite dans une loi, mais dans la culture politique et dans la tradition suisse. Ces arrangements ne sont pas remis en question...

...Toutefois, il en va tout autrement quand on se penche sur l'équilibre entre les genres. Ainsi, en l'an 2000, l'initiative proposant des quotas entre femmes et hommes n'a reçu qu'un soutien de 18 %. La participation de 25 % de femmes au sein d'une instance politique semble parfois déjà être un aboutissement, tant on est habitué à de pires scores!

Dès lors, et contrairement à l'équilibre des langues qui paraît incontournable pour le maintien de la paix sociale en Suisse, le déséquilibre des genres ne semble pas être une menace pour notre système politique. La présence des femmes dans les rouages institutionnels paraît être un «joli petit plus» et non une condition incontournable pour le fonctionnement et la légitimation de notre démocratie.

La crainte de voir les quotas discréditer les femmes qui seraient élues avec ce régime ne s'applique pas dans les questions de langues, au contraire, ce sont surtout les effets de la représentativité, de la variété des apports, qui sont valorisés.

L'idéal serait que des quotas implicites s'instaurent pour l'équilibre des genres en politique. En l'absence d'une telle option, la démarche devrait donc être instituée, non pas comme une fin en soi, mais comme un instrument. Le temps peut-être de rendre les femmes moins «exotiques» dans le monde politique. Mais pour être efficace, cet instrument au service de la démocratie devrait toujours être complété par le rappel constant de la responsabilité première de l'électrice et de l'électeur dans sa manière de construire la représentation politique.



**Nicole
Langenegger
Roux**

*Responsable
du Secrétariat à
l'égalité et à la
famille du
canton du Valais*

Quels sont les projets en cours dans votre canton liés à la représentation des femmes en politique ?

Le canton du Valais sensibilise à travers des campagnes d'informations et par le biais d'actions symboliques et de tables rondes. Une deuxième édition de la virée en tandem organisée en 2007 pour les élections fédérales est planifiée pour 2011. Une plateforme Internet présentant les candidates est également en projet.

Quel est votre sentiment à l'égard de la place des femmes dans les partis politiques ? Sont-elles suffisamment encouragées lors des élections ?

On constate depuis une dizaine d'années, et parfois plus, une stagnation du nombre de candidates et du nombre d'élues dans les législatifs fédéraux et cantonaux. Lors des élections au Conseil national de 2007 par exemple, la proportion de candidates était de 35%, soit le même niveau que lors des précédentes élections de

1995, 1999 et 2003. Pourquoi les femmes ne sont-elles pas plus nombreuses à se présenter ? A partir de questionnaires ou de recherches effectuées, on peut mentionner plusieurs indicateurs. L'âge, le nombre d'enfants ou encore le niveau de formation et l'investissement dans un travail rémunéré sont autant de facteurs influençant le choix des femmes à se porter candidates.

Tant que les femmes seront prioritairement en charge des enfants et de l'organisation familiale, il leur sera difficile de s'engager en politique. Toutes les mesures permettant de mieux articuler ces deux champs sont les bienvenues. Je pense ici aux horaires des réunions, aux structures d'accueil pour enfants, au partage des tâches familiales, etc.

L'encouragement des femmes dans les partis politiques prend plusieurs formes, comme par exemple la création de sections féminines, l'organisation de formations spécifiques ou l'accompagnement des candidates lors des déplacements nécessaires dans une campagne électorale. L'encouragement des femmes ne doit pas seulement avoir lieu en période électorale, mais dès leur plus jeune âge. La place des femmes en politique est indissociable de la place des femmes dans la société en général.



Sylvie Durrer

*Cheffe du
Bureau de
l'égalité
entre les
femmes et les
hommes du
canton de Vaud*

Quels sont les projets en cours dans votre canton liés à la représentation des femmes en politique?

Comme toujours, il s'agit d'abord de veiller à disposer d'une information précise, sans cesse actualisée et communiquée sur la présence des femmes parmi les personnes élues. Ainsi, au plan vaudois, nous faisons le constat suivant: les femmes constituent entre un petit sixième (syndicatures) et un bon tiers (députation au Conseil national) de la classe des élus-es, alors qu'elles représentent plus de la moitié de la population et sont actuellement au bénéfice de formations aussi poussées que leurs collègues masculins.

Cela étant, le BEFH a mis en place plusieurs mesures depuis quelques années déjà, car en matière d'égalité, la persévérance est de mise, les modifications ne se faisant pas en une législature. A titre illustratif, en voici deux:

La première mesure est un Parlement des filles organisé à l'occasion de la Journée Oser tous les métiers. A cette occasion, des écolières de la 5^e à la 7^e années sont invitées à découvrir l'activité de politicienne. Cet événement, organisé en collaboration avec le Bureau du Grand Conseil et les député-e-s, revient à offrir

à plus d'une centaine de filles intéressées une leçon d'éducation civique «grandeur nature», en les initiant au débat démocratique. Le temps d'un après-midi, elles occupent les sièges du Grand Conseil, débattent et votent sur des objets issus de leurs réflexions, objets qui sont ensuite transmis au Conseil d'Etat. Avec une telle mesure, nous espérons que ces filles feront office de multiplicatrices en incitant non seulement leurs camarades de classe, mais aussi leurs mères à s'engager un jour ou l'autre en politique.

La seconde mesure est elle aussi issue d'une collaboration avec le Centre de liaison des associations féminines vaudoises. Une fois par année a lieu une table ronde avec les milieux politiques. La dernière en date a porté sur les objectifs et actions des directions de partis pour intégrer davantage de femmes dans la vie politique active.

Enfin, nous réfléchissons à proposer une formation aux femmes intéressées par un mandat électoral et souhaitant en savoir plus, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres cantons.

Quel est votre avis sur la part de femmes dans les médias et plus particulièrement sur la part des politiciennes?

Ici aussi, il s'agit de disposer de chiffres précis. En l'occurrence, j'évoquerai l'analyse qui a été faite dans le cadre d'une recherche portant sur la presse en 2002 (La place des femmes et des hommes dans la presse écrite généraliste de Suisse romande des années 80 à nos jours, Seismo 2009), où il apparaissait que les femmes sont, tous secteurs confondus, nettement moins souvent mentionnées que les hommes (une femme pour cinq hommes). Au final, le lectorat avait 14,5 % de chances de rencontrer un politicien et seulement 2 % de découvrir une politi-

cienne... Une analyse en cours, portant sur le 10 novembre 2009 et menée dans le cadre d'une enquête internationale intitulée Global Media Monitoring Project, laisse toutefois entrevoir une amélioration au niveau suisse.

Si, dans les instances politiques, la parité est encore loin d'être réalisée et l'action des bureaux de l'égalité toujours nécessaire, avec la collaboration des autres services et en partenariat avec les milieux associatifs, nous nous devons aussi de constater que des progrès ont été accomplis et que les efforts développés portent leurs fruits. C'est pourquoi, il s'agit de ne pas lâcher!

En politique comme en économie, une meilleure présence des femmes ne s'apparente pas à la promotion d'intérêts particuliers, mais bien à celui de l'intérêt général. La Suisse du XXI^e siècle ne peut se priver des apports, dans tous les domaines, de plus de la moitié de sa population.

d'égal à égale!



Muriel Golay

*Directrice du
Service pour la
promotion de
l'égalité entre
homme et
femme du
canton de
Genève*

Quels sont les projets en cours dans votre canton liés à la représentation des femmes en politique?

La révision globale de la Constitution de la République et canton de Genève actuelle qui date de 1847, conduite par une assemblée constituante, a débuté en octobre 2009. La commission consultative de l'égalité et le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme ont adressé à l'Assemblée constituante un document contenant les propositions d'articles constitutionnels concernant l'égalité entre hommes et femmes.

Ces articles, outre les droits fondamentaux, concernent aussi la parité politique, la vie en commun, les congés parentaux, la conciliation vie privée, vie publique et enseignement.

Le SPPE a également été auditionné et a préparé à cette occasion un document concernant les différentes formes de quotas de sièges/de listes et leurs enjeux juridiques.

Le 6 mars de cette année, Genève a fêté le 50^e anniversaire du droit de vote et d'éligibilité des femmes. Pour célébrer cet anniversaire, le SPPE et le Département des finances et du logement de la Ville de Genève se sont associés pour

organiser un événement gratuit, ouvert au grand public. Cette célébration s'est déclinée en deux temps: une lecture du verbatim des débats au Grand Conseil de l'époque et une performance intitulée «De l'autre côté de l'isoloir».

Pour sensibiliser le grand public, le SPPE a, par ailleurs, mis sur pied une exposition intitulée Femmes et politique pour rendre visible les principaux obstacles que doivent affronter les femmes. Une brochure statistique a également été publiée en collaboration avec les Etudes genre de l'Université de Genève pour retracer l'histoire de la représentation féminine au Grand Conseil et au Conseil municipal de la Ville de Genève, entre 1961 et 2007.

Toujours dans ce but, le SPPE organise régulièrement des événements destinés aux élu-e-s et aux membres des partis politiques. Sensible au fait que la participation des femmes ne se résume pas à leur accession au pouvoir et qu'il s'agit également de s'assurer que les conditions de la pratique politique leur sont favorables, en avril 2007, le SPPE a organisé des ateliers pour les femmes élues dans les conseils municipaux des communes genevoises. Ces ateliers ont permis aux participantes de se familiariser avec la communication auprès des médias et des partenaires politiques ou privés, avec le réseautage, ainsi qu'avec les outils utilisés dans la gestion d'une commune, tels que l'établissement d'un budget ou l'organisation d'une séance.

Quel(s) autre(s) projet(s) cantonal(aux) souhaiteriez-vous voir mettre en place pour promouvoir davantage de femmes en politique?

Fortes du succès de nos ateliers, et en nous basant sur les résultats de l'étude menée à Genève en 2004 qui a démontré que le manque de confiance en soi

et de connaissances techniques sur certains sujets précis constituent des obstacles importants ressentis par les femmes pour s'engager en politique, nous rouvrirons les ateliers au printemps 2011. En automne 2010, nous mènerons également des actions plus modestes vers les directions des partis et les femmes s'intéressant à l'engagement en politique pour les encourager à devenir candidates! Pour le moment, nous ne sommes pas assez avancées pour communiquer à ce propos.

A Genève, le SPPE mène régulièrement des actions d'information et de sensibilisation des actrices et acteurs concernés et du grand public, en partenariat notamment avec les associations comme le Centre de liaison des associations féminines (CLAF). Il est aussi actif sur cette question dans les écoles par le biais de plusieurs outils pédagogiques qui permettent de sensibiliser les jeunes aux enjeux de la représentation en politique des femmes. Ces actions ne suffisent pas à elles seules à faire grimper les taux de femmes élues au-delà des seuils auxquels elles stagnent depuis plusieurs années aux niveaux cantonal et fédéral. Un ensemble de mesures prises par toutes les

actrices et tous les acteurs impliqué-e-s pourraient conduire, lors des élections, à atteindre un objectif de parité des sexes. L'expérience en Suisse, comme à l'étranger, montre que les politiques de recrutement et de soutien des femmes au sein des partis sont extrêmement efficaces et influent directement sur l'électorat qui suit, voire dépasse les objectifs fixés par les formations politiques. Au niveau des gouvernements, des mesures allant de la modification des systèmes constitutionnel et législatif en faveur du sexe sous-représenté à des modifications organisationnelles des séances, sont également démontrées comme utiles.

Enfin, les mouvements associatifs ou communaux qui créent des dynamiques incitant les femmes à s'engager et à créer le débat sur cette question ont également une influence positive. Le tout dépend bien sûr d'une opinion publique et d'une volonté politique acquises et favorables à l'objectif d'augmentation des femmes dans la sphère politique. Un service de l'administration comme le SPPE ne peut être, de ce point de vue, que l'instrument concrétisant dans un second temps le souhait du législateur.

d'égal à égale!